Termes de Référence

Recrutement d'un (e) Consultant (e) International (e) pour la réalisation d'une évaluation finale du "Projet d'Appui à la Promotion et Protection des Droits de l'Homme" (PAPPDH) au Gabon

1. Information sur la position

Intitulé du Poste : Consultant (e) National (e) pour la réalisation d'une mission d'évaluation finale du "Projet d'Appui à la Promotion et protection des Droits de l'Homme" (PAPPDH) au Gabon

Nombre de postes : 1
Niveau du (des) Poste (s) (Local ou International) : Local
Nature de la consultation (Support/ Substance) : Support
Type de contrat et Grade : Contrat de prestation IC
Type d'affectation (Home based ou sur site) : Home based (à distance)
Durée de la mission : 20 Jours
Date estimative de démarrage de la mission : 6 Août 2021

2. CONTEXTE ET SITUATION

Le PAPPDH a été conçu dans la poursuite du 16ème objectif de développement durable (ODD 16) de l'ONU qui met l'accent sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et le renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux, dans le respect de l'état de droit et des droits humains.[1].
Pourtant, les problèmes de gouvernance dans l'ensemble des secteurs y compris la santé, l'éducation, l'économie, et l'agriculture se caractérisent par la faible efficacité des dépenses publiques et l'insuffisante redevabilité des administrations publiques. En plus, la formulation des politiques et stratégies de développement est limitée par la production irrégulière des données statistiques de qualité.

La transparence dans le fonctionnement des institutions en charge des élections, le respect des droits humains, l'égalité du genre, la lutte contre la corruption, le suivi des engagements pris par le Gabon au *niveau régional et international*, notamment les recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU), du Comité des Droits de l'Enfant, du Comité pour l'élimination de *toute forme de* discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), du Comité des droits de personnes vivant avec un handicap sont reconnus comme autant d'éléments devant conduire à une gouvernance de qualité.

La République Gabonaise a ratifié le Pacte International relatif aux droits civils et politiques, le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels, la Convention Internationale sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale, la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples et tout

[1] Equipe pays des Nations Unies au Gabon : Bilan commun de pays, 2017

récemment en date du 13 septembre 2017, elle a adopté la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones qui reste encore à ratifier, octroyant auxdits peuples un statut spécial.

Le Projet d'Appui à la Promotion et Protection des Droits de l'Homme au Gabon » s'est articulé autour de 3 produits principaux :

1. ***Les capacités techniques et opérationnelles de la CNDH en vue de l'accomplissement de son mandat conformément à la loi et aux standards internationaux et celles de la Direction Générale des Droits de l'Homme dans le suivi et la mise en œuvre des recommandations des organes de traité sont renforcées***
2. ***Les capacités de la Société civile et des médias dans la lutte contre l'impunité des violations des droits de l'homme sont renforcées afin d'assurer le suivi et la documentation des cas de violations des droits de l'homme.***
3. ***Un cadre de coordination et de coopération entre les acteurs étatiques et non-étatique est mis en place et rendu opérationnel.***

Suite à la mise en œuvre de ce Projet avec les partenaires mentionnés, ces derniers ont établi un Plan d'Action originel[2] qui guidait les intervenants dans l'effectuation des activités menées afin de réaliser ces objectifs. Enfin, à mi-parcours du son déroulement le Projet a élaboré un autre Plan d'Action afin de mieux coordonner les activités prévues avec le budget de l'Union Européenne qui est le bailleur de fond pour la majorité des fonds alloués pour le Projet.[3]

Maintenant, le Projet cherche à engager un(e) consultant(e) pour faire l'évaluation du Projet exigés par la Convention avec l'UE[4] qui a incorporé le Document de Projet[5]. L'évaluation est une partie essentielle de toute programmation, et revêt un enjeu particulier dans le domaine des droits de l'homme afin de capitaliser les connaissances et bonnes pratiques enregistrés.

L'évaluation finale du Projet d'Appui à la Promotion et Protection des Droits de l'Homme" (PAPPDH) au Gabon analysera la performance de la réalisation de ses résultats attendus et sa contribution aux effets et aux théories du changement qui y sont associées. Elle va générer les informations utiles quant aux modalités de mise en œuvre du projet et la réalisation des produits, et permettre d'établir des liens entre les produits et sa contribution aux résultats du programme pays.

3. Objet, champ et objectifs de l'évaluation

3.1. Objet

L'objet de l'évaluation est le Projet d'Appui à la Promotion et Protection des Droits de l'Homme" (PAPPDH) au Gabon. L'objectif général de ce projet était de contribuer à l'amélioration de la promotion et la protection des droits de l'homme au Gabon à travers le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et non gouvernementaux dans l'opérationnalisation des mécanismes de prévention, de promotion et de protection des droits humains.

Le projet s'est inscrit dans le cadre de l'objectif global du PNUD en matière de gouvernance démocratique visant l'inclusivité, la transparence, la redevabilité et l'efficacité. Elle a visé globalement à appuyer les acteurs étatiques et non étatiques à acquérir les capacités nécessaires pour promouvoir et protéger les droits de l'homme au Gabon suivant les standards internationaux.

Le projet se voulait suffisamment souple et flexible de façon à profiter des occasions propices et à pouvoir répondre aux évolutions rapides et/ou non prévisibles de la situation sur le terrain.

Le projet a bénéficié de l'expertise disponible en matière des droits de l'homme au Gabon et dans la région, notamment celle de quelques experts nationaux spécialisés ou déjà formés, mais aussi et surtout de l'apport continu du Conseiller en Droits de l'Homme de l'UNOCA, de l'appui du Bureau régional du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme en Afrique centrale, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de l'Union Européenne, de quelques cas exemplaires des Commissions Nationales des Droits de l'Homme et des organisations de la société civile reconnues dans le pays et la sous-région.

3.2. Champ

Cette évaluation finale prendra en compte toutes actions programmées dans le document projet. Elle visera à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la promotion des droits de l'homme d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions nécessaires pour une éventuelle seconde phase.

3.3. Objectifs de l'évaluation

Le principal objet de cette évaluation finale du PAPPDH est d'apporter des améliorations, de poursuivre ou d'étendre cette initiative, d'évaluer la durabilité et la reproductibilité dans d'autres contextes, de se montrer redevable quant aux résultats, ou d'examiner des alternatives. Cette évaluation finale analysera la performance de la réalisation des activités en lien avec les résultats attendus.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l'approche utilisée sont pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés ;
- Mettre en exergue l'apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies du PNUD ainsi que de la promotion des Droits de l'Homme;
- Examiner les progrès atteints dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
- Analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats ;
- Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.) ;
- Apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte ;
- Analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation et leur adaptation à la mesure des produits.

- Examiner la contribution du projet dans la promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;
- Faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations pour la prochaine phase

4. Critères d'évaluation et questions indicatives clés

4.1. Critères

Quatre critères d'évaluation ont été retenus pour cette évaluation qui sont ceux de l'OCDE/CAD et conforment à la politique d'évaluation du PNUD : la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Le PNUD a élaboré une série de questions afin de guider l'évaluation.

4.2. Questions Evaluatives

Pertinence

- Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de développement du Gabon, les produits et effets du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD ?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. au Gabon ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et aux priorités de développement nationales du Gabon ?
- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ?
- Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et résultats attendus du programme de pays ?
- Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?
- Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?

Efficience

- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et son exécution ont-elles été efficientes et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
- Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficiente ?

Durabilité

- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?

- Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?

5. Méthodologie

L'évaluation sera menée selon une approche participative et inclusive orientée vers la production des évidences. Au regard de l'approche retenue par la présente évaluation, combinant une nécessaire obligation de rendre compte d'une part et le besoin de bâtir sur des leçons apprises et bonnes pratiques, il est impératif de trouver le bon équilibre entre un examen minutieux indépendant et des approches participatives. L'évaluation sera menée selon les normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG)[6]. L'évaluation utilisera une approche méthodologique mixte, combinant les techniques quantitatives et qualitatives, ainsi que la triangulation des données pour compiler des évidences solides et crédibles, afin d'analyser la réponse du projet à la Promotion des Droits de l'Homme au Gabon. Le but d'utiliser plusieurs méthodes et de trianguler les données provenant de différentes sources sera d'apporter des réponses plus pertinentes et crédibles aux questions d'évaluation.

NB : la méthodologie proposée par le(a) consultant(e) retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumise à la validation du comité d'évaluation.

4. Livrables attendus

Sur la base de ces objectifs, la mission de consultation doit atteindre les résultats suivants :

Livrables	Dates de remise
Livrable 1 : Un Rapport de démarrage ou « inception report » présentant la méthodologie détaillée d'évaluation. (10-15 pages).	3 jours après la signature du contrat
Livrable 2 : Rapport provisoire d'évaluation finale du projet	10 jours après validation de la note méthodologique
Livrable 3 : Rapport final (40 pages minimum)	7 jours après la soumission du rapport sur les réunions

5. Durée du contrat

La durée de cette mission est estimée à vingt jours ouvrables entre le 06 Août 2021 et le 26 Septembre 2021. Une mise à jour réaliste du calendrier sera effectuée juste après le recrutement du consultant.

6. Arrangement institutionnel

Le PNUD engagera les consultants pour entreprendre la mission décrite dans le présent mandat. Les consultants relèveront du Coordonnateur Résident des Nations Unies et du Représentant Résident du PNUD au Gabon et seront sous la supervision technique du Directeur Général de la Prospective et des conseillers économiques du Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (BCR) et du PNUD. Tous les produits livrables soumis par le consultant doivent être approuvés par le BCR et le PNUD avant paiement.

[6] http://www.unevaluation.org/document/detail/1914

7. Lieu d'affectation

Le lieu d'affectation du travail est Libreville au Gabon. Le PNUD au Gabon peut fournir un espace de bureau et internet si nécessaire.

8. Compétences et profil requis

Les consultants recherchés doivent répondre aux qualifications suivantes et avoir une expérience avérée en matière d'évaluation de programme.

- Titulaire d'un diplôme supérieur en droit ou sciences sociales
- Au moins 5 ans d'expérience dans le suivi et évaluation des projet de développement
- Solides compétences interpersonnelles et compétences en communication
- Connaissance du droit international dans le domaine des droits de l'homme

9. Exigence linguistique

- Maîtrise de la langue française.
- La connaissance de l'anglais sera un atout.

10. Compétences d'entreprise

- Fait preuve d'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques de l'ONU.
- Capacité à établir et à maintenir de bonnes relations de travail avec des collègues dans un environnement multiculturel.
- Remplit toutes les obligations de sensibilité au genre et de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.

11. Dossier de soumission

Le dossier de soumission doit être constitué d'une offre technique et d'une offre financière distincte :

L'offre technique comprenant :

- Note méthodologique détaillant l'approche proposée pour la réalisation de la mission, les livrables, un planning détaillant les tâches à réaliser, ainsi qu'une liste de personnes ressources sollicitées pour la réalisation de la mission
- CV du/de la consultant(e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la consultation
- Liste de références
- Photocopies des diplômes et attestations des services réalisés
- Lettre d'intérêt

L'offre financière comprenant :

L'offre financière pour la prestation devra comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc.). Afin d'assurer une bonne comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation du montant forfaitaire.

Le formulaire ci-après doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts.

Description de l'activité / article		Montant forfaitaire
1	Honoraire des consultants	

2	Autres	
Total des coûts		

- ✓ Le(a) consultant(e) prendra à sa charge tous les frais de déplacements liés à l'exécution de sa mission, le PNUD ne prendra aucun frais à sa charge ;
- ✓ Les honoraires de consultants doivent couvrir les frais de déplacements, de communication, production de documents etc
- ✓ L'offre financière du consultant(e) est sujette à négociation sur base des barèmes des Nations Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget
- ✓ La devise de l'offre : Devise locale (XAF)

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Le(a) consultant(e) dont le dossier administratif sera recevable sera considéré pour l'analyse technique de son offre selon la grille ci-dessous :

Critères		Maximum
Organisation, méthodologie		60 points
	Compréhension de la mission : • Compréhension des TDR (objectifs et résultats attendus) • Compréhension de la thématique de l'évaluation	 15 15
	Stratégies de mise en œuvre : • Méthodologie et outils à utiliser • Programme détaillé du processus de l'étude	 15 15
Expérience du(a) consultan(e)		40 points
	• Titulaire d'un diplôme supérieur en droit ou sciences sociales • Expérience professionnelle générale • Expérience professionnelle spécifique	10 15 15
Note globale		100

Notation des offres financières

Il est à noter que seules les offres financières relatives à des offres techniques ayant obtenu au moins 70/100 du total de points affectés à l'offre technique seront considérés. La proposition financière la moins disant recevra une note financière de 100 points. La formule à utiliser pour le calcul de la note financière sera la suivante :
Note financière = 100 x prix de l'offre la moins chère/Prix de l'offre considérée.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse résultera d'une pondération de la qualité technique et du prix des offres selon une clé de répartition de 70/30. La note globale de l'offre = 70% x note technique + 30 % x note financière.

L'offre qui se voit attribuer le plus des points par l'addition des points issus de l'offre technique et ceux obtenus à partir de l'offre financière ainsi calculée est déclarée attributaire du marché. Au cas où aucune des propositions techniques n'aura atteint le score minimum technique, le commanditaire se réserve le droit de négocier et signer un contrat avec le consultant ayant obtenu le score technique le plus élevé.

Note : le consultant ne devra à aucun moment avoir été impliqué dans le programme de quelque manière que ce soit. Les offres seront classées en fonction de leur notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec l'application des pondérations suivantes pour aboutir à une note globale (Ng) :

Note technique sur 70 points et note financière sur 30 points
Note générale (sur 100) = (Note technique) + (Note financière)
Le cabinet qui recevra la note générale la plus élevée à l'issue de l'évaluation sera retenu.

13. Modalités de paiements

Livrables	Tranches de Paiement
Après validation du Livrable 1	30%
Après validation du Livrables 2	30%
Après validation du Livrable 3	40%

14. Annexes

- **Confidentialité**

Le consultant retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.

- **Formulaire de soumission de l'offre**

Monsieur/Madame
Après examen des Documents d'Appel d'Offre à soumissionner, nous, soussignés, proposons nos services professionnels en qualité de Cabinet/Consultant (profession/activité pour Projet/programme/bureau) pour le montant établi conformément au Tableau des coûts joint à la présente Proposition et faisant partie intégrante de celle-ci.
En cas d'acceptation de notre Proposition, nous nous engageons à mettre en œuvre et à assurer la fourniture intégrale de tous les services spécifiés dans le contrat dans les délais stipulés.

Nous convenons de nous conformer à cette Proposition pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des Propositions dans l'invitation à la soumission, et cette proposition continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment préalablement à l'expiration de cette période.

Il est entendu que vous n'avez aucune obligation d'accepter quelque Proposition que vous recevez.

Fait le (jour/mois) de l'année
Signature
(En qualité de)

Dûment autorisé (é) à signer la Proposition pour et au nom de

15. Elaboration des Termes de Référence

Preparer par :

Signature _____
Name **Guennolet BOUMAS NGABINA**
Designation Spécialiste Suivi et Evaluation du projet INFF
Date Signed _____

Validé par:

Signature _____
Name **Mirana RAHIRAVOLA**
Designation Operation Manager
Date Signed _____

Approuvé par :

Signature _____
Name **Francis James**
Designation Représentant Résident du PNUD au Gabon
Date Signed _____